Mais que font les syndicats !

On entend souvent dire "que font les syndicats ?"

D'abord, quel syndicat au sein de **FO-agriculture** **représente les IAE** ?

Il s'agit du **SNIAE-FO**, syndicat national des Ingénieurs de l'Agriculture et de l'Environnement, 1er syndicat des IAE.

Et qui sont celles et ceux au sein de **FO Agriculture** et donc du **SNIAE-FO** qui travaillent pour défendre les intérêts des IAE et de leurs adhérents ?

Ce sont tous des collègues IAE également, de tout grade (plus notre assistante, Francine) qui ont choisi de s'investir pour vous représenter. Mais ils ne sont rien sans les adhérents(es) avec qui ils sont en contact régulier dans les services pour être informés de l'actualité des structures, des éventuels problèmes mais surtout qui sont là pour vous soutenir au mieux.

ADHÉRER c'est ajouter une voix (liberté de parole) à la voix de **FO Agriculture**. Vous lui donnez plus de force, ce qui est déjà un acte significatif et responsable.

Votre avenir professionnel, où en êtes-vous ? Et vos conditions de travail, en êtes-vous satisfait ? Toutes ces questions ont des réponses. Votre avenir en dépend.

FO Agriculture (SNIAE-FO) est PRÉSENT À VOS COTÉS (par téléphone, par mail et sur le terrain).

Qu'est-ce que Force Ouvrière ?

- **UN ROLE :** Regrouper les collègues au-delà de leurs choix politiques, religieux ou philosophiques pour représenter leurs intérêts communs.

3 MOTS-CLEFS : LIBERTE, DEMOCRATIE, INDEPENDANCE

- **UNE CONVICTION :** Le syndicat n'a pas vocation au pouvoir, son rôle est d'être un contrepoids à tout pouvoir.

Pourquoi se syndiquer aujourd'hui ?

Regardez autour de vous... La privatisation, les réorganisations.... Le poids de **FO Agriculture**, syndicat véritablement indépendant, rééquilibre les forces en présence et vous permet ainsi de négocier d'égal à égal, afin d'obtenir ce que vous n'obtiendriez **jamais SEUL**.

FO Agriculture est donc nécessaire pour la DÉFENSE DE VOS DROITS.

Pourquoi choisir FO Agriculture et donc le SNIAE-FO ?

FO Agriculture c'est : une ambiance, une convivialité, un esprit d'équipe, un esprit solidaire, une envie de mettre un terme à l'injustice, un sentiment d'être utile à nos collègues, d'avancer collectivement.

FO Agriculture (et donc le **SNIAE-FO**) c'est :

- Défendre des VALEURS : Égalité, partage, respect ;
- Améliorer les acquis sociaux ;
- Lutter contre toute forme de discrimination ;
- Combattre les injustices ;
- Travailler ensemble à la protection de nos intérêts communs.
- **Et surtout, assurer l'information (notamment par l'intermédiaire de notre « Mail du vendredi » et défendre les intérêts de ses adhérents IAE.**

Toujours plus nombreux, nous serons plus forts, plus solidaires. Mais la vraie force d'un syndicat, ce sont les adhérents.

FO Agriculture = solidarité entre tous les agents, quelles que soient leur situation, leur activité, leur qualification et leur âge.

FO Agriculture est pour tous car nous avons tous des intérêts communs.

Se syndiquer à **FO Agriculture** (et donc au **SNIAE-FO si vous êtes IAE**), c'est refuser d'être un agent isolé. C'est rejoindre un collectif, qui par l'information, la réflexion et l'action, s'appliquera à défendre les droits de tous et de chacun.

Être syndiqué te permet d'être renseigné en droit du travail, d'être conseillé, d'être défendu et d'être formé, d'être informé sur les sujets du quotidien des agents du MASA.

Réponses à vos questions

Si je me syndique, mon directeur, mon chef de service va-t-il le savoir ?

NON, car l'adhésion à **FO Agriculture** relève de la vie privée de l'agent.

Quelle est la force d'un syndicat ?

Celle que lui donne le nombre et la détermination des adhérents et des militants. Mais une force, c'est comme la forme, ça s'entretient : en matière syndicale il faut toujours plus d'adhérents informés et formés, pour obtenir de nouvelles avancées et garanties sociales.

Que peut encore faire FO Agriculture pour mon quotidien ?

Dans la vie quotidienne, **FO Agriculture** peut vous informer, vous conseiller et vous aider :

- dans le cas de litiges liés à la consommation au travers de l'Association FO Consommateurs (AFOC), dont chaque adhérent est membre au travers sa cotisation,
- dans l'établissement de votre déclaration d'impôts au travers d'une permanence téléphonique « spécial impôts » au siège de la Confédération FORCE OUVRIÈRE,
- sur un dossier difficile auprès des différents organismes sociaux (C.A.F, CPAM, HLM…..),
- dans la recherche d'un logement social (1% logement).

J'adhère au SNIAE-FO : ICI

Un grand merci par avance

Le bureau du **SNIAE-FO** et ses experts